

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE
Salles sur Cérrou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D03 bis- 06 12 2022
Convocation : 28 11 2022

Comité Syndical du 6 décembre 2022

Objet : Demande de subvention à L'Agence de l'eau Adour Garonne, au Conseil Régional Occitanie et aux Département du Tarn et du Tarn et Garonne pour la gestion durable des rivières - année 2023 :

-Programme de Travaux de restauration et de gestion durable des cours d'eau et des milieux aquatiques

-Mission de suivi et de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

ANNULE ET REMPLACE LA D03 du 06 12 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	18
Nombre de membres suppléants présents :	00
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames MOULIADE Régine, REDO Aline, SOULIE Christiane

Messieurs PUECH Christian, MALET Christian, TRESSOLS Bernard, ALMAYRAC Jean-Jacques, COUGOUREUX Rolland, DALMAYRAC Gilbert, JONGBLOET François, SOUYRI Joël, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, VIGROUX Didier, DOUZIECH Florent, BRIERE Alex, BOHERE Jean-Christian

Pouvoirs

Absents : HERIN Christophe

Absents Excusés : AZAM Rolande, VALIERE Jean-Paul, SCHULTHEISS Pierre, PAILLAS Pierre, BONNET Michel, ESCOUTES Jean-Marc, RUFFEL Francis

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMRCV), Mme. ROMEO Aline (SMRCV)

- Vu les compétences du Syndicat mixte de bassin Cérrou Vère dans le cadre de la gestion intégrée de l'eau et des rivières
- Vu les attributions d'aide en matière de restauration et de gestion durable des milieux aquatiques de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional Occitanie et du Département du Tarn

Pour le territoire des bassins Cérrou et Vère, il est rappelé que la DCE et le SDAGE 2022 2027 demande « l'atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau » d'ici 2027. Pour atteindre ces objectifs, la gestion des rivières est une des composantes fondamentale. Cette gestion ne doit pas se limiter à une gestion de la ripisylve (entretien régulier, gestion des embâcles,...) L'approche doit être plus globale doit appréhender le fonctionnement global des tous les cours d'eau des bassins, des travaux hydromorphologiques doivent être engagés (recharges sédimentaires et continuité écologique) ainsi que des travaux de mise en défens de berges.

Le président propose de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers.

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides aux différents partenaires financiers selon le plan de financement ci après :

- PLAN DE FINANCEMENT : GESTION DURABLE DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES DES BASSINS VERSANTS CEROU ET VERE

MISSION DE GESTION DURABLE DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Libellé de l'action	Estimation Dépenses	Agence de l'eau Adour Garonne				Département du Tarn			Département du Tarn et Garonne			Conseil Régional Occitanie			Auto financement	montant en €
		nbre jours	ml de rivière	montant plafond	aide sollicitée en €	Forfait ml rivière	taux d'aide	aide sollicitée en €	ml rivière	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €			
Entretien rivière	54 167	35	9 250	74 000												
Restauration rivière 81	77 381	50	8 060	193 440							30% sur les travaux de restauration 82					
Restauration rivière 82	30 952	20	1 900	45 600												
sous Total 1	162 500	105	19 210		50%	81 250	19 210	forfait	19 210	1 900	30%	9 286				
mise_en_defens_plantation	68 095	44		68 095	50%	34 048		25%	17 024		0%	-				
Recharge	23 214	15		23 214	50%	11 607		25%	5 804		0%	-				
Travaux Zone Humide	21 667	14		21 667	50%	10 834		25%	5 417		0%	-				
Aménagement continuité	12 381	8		12 381	50%	6 191		25%	3 095		0%	-				
Travaux urgence	7 738	5		7 738	50%	3 869		25%	1 935		0%	-				
Travaux sans financement direct	0	19		-	50%	-		25%	-		0%	-				
sous Total 2		210														
Total 1	295 595	191		295 595	50%	147 798	19 210	18%	52 484	1 900	3%	9 286		9%	27 022	59 006
Prestation entreprise	10 000							25%	2 500		0%	-		20%	2 000	
Total 2	10 000								2 500			-			2 000	5 500
Total	305 595				48%	147 798		18%	54 984		3%	9 286		9%	29 022	64 506

Libellé de l'action	Estimation Dépenses	Agence de l'eau Adour Garonne				Département du Tarn			Département du Tarn et Garonne			Conseil Régional Occitanie			Auto financement	montant en €
		nbre jours	ml de berges	montant plafond	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €			
Recharge	25 000	15		25 000	50%	12 500		15%	3 750		0%	-				
Aménagement continuité	10 000	8		10 000	32%	3 200		15%	1 500		0%	-				
Total 3	35 000	23		35 000	45%	15 700		15%	5 250		0%	-		20%	7 000	7 050
Total des 2 tableaux	340 595				48%	163 498		18%	60 234		3%	9 286		11%	36 022	71 556
Total des 3 tableaux	420 595				48%	203 498		16%	65 234		2%	9 286		11%	47 155	95 423

MISSION DE SUIVI DE LA GESTION DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES (MISSION TECHNICIEN DE RIVIERE)

Libellé de l'action	Estimation Dépenses en €	Agence de l'eau Adour Garonne				Département du Tarn			Département du Tarn et Garonne			Conseil Régional Occitanie			Auto financement	montant en €
		financement en € €/ jour	critères nbre de jours	cout plafond	taux d'aide Plafond	aide sollicitée	cout plafond	taux d'aide Plafond	aide sollicitée	cout plafond	taux d'aide Plafond	aide sollicitée	cout Maitrise d'œuvre	taux d'aide		
Mission Technicien de rivière	80 000	381	210		50%	40 000	50 000	10%	5 000	-	0%	-				
Total	80 000				50%	40 000		6%	5 000		0%	-		14%	11 133	23 867

APRES EN AVOIR DELIBERE L'ASSEMBLEE :

- **Décide** de solliciter les aides présentées ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Président à demander les aides aux différents partenaires financiers et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h 00

Fait à Salles, le 6 décembre 2022

Le Président, Christian PUECH

Le secrétaire, Philippe VERGNES

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre figurent les signatures des membres présents.

Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture

Publiée le : 15/12/2022.....

Transmise au Représentant de l'Etat le : 15/12/2022.....

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58